



**HAL**  
open science

## Les migrations internationales de travail en Jordanie

Cyril Roussel

► **To cite this version:**

Cyril Roussel. Les migrations internationales de travail en Jordanie. Les carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient, 2012. hal-04037363

**HAL Id: hal-04037363**

**<https://hal.science/hal-04037363v1>**

Submitted on 20 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les migrations internationales de travail en Jordanie**

Roussel Cyril

Migrinter UMR 7301, Université de Poitiers.

Chercheur CNRS

**Résumé :** La main d'œuvre étrangère est présente en nombre croissant en Jordanie et ce, avec une importante augmentation du phénomène depuis le début des années 2000. La Jordanie, comme les pays voisins du Moyen-Orient, est devenue un pays d'accueil pour les travailleurs étrangers. La diversité de cette population demeure importante, alors que leurs potentialités d'insertion dans les secteurs de l'économie jordanienne demeurent très encadrées et restreintes.

**Mots clés :** Jordanie, migration, travail.

---

La Jordanie, pays traditionnel de transit ou d'établissement des populations migrantes forcées (réfugiés palestiniens, irakiens et aujourd'hui syriens), est aussi un pays qui reçoit une importante main d'œuvre étrangère : entre 250 000 et 330 000 travailleurs étrangers en situation légale furent enregistrés dans le royaume ces dernières années (2008-2011). Avec environ 6 millions d'habitants en 2010, le pays compte une population active qui avoisine les 1,4 millions de personnes.

Pourtant la Jordanie n'est pas un pays pétrolier comme les pétromonarchies voisines. Elle n'est pas plus un grand pays agricole comme ses voisins : la Syrie ; l'Égypte. Par contre, la Jordanie, pays encore peu peuplé, se caractérise par une croissance économique soutenue ; conséquence de quoi, elle fait appel à des travailleurs étrangers pour fournir en main d'œuvre bon marché certains secteurs économiques largement délaissés par les nationaux. Sur ce plan, le royaume partage avec ses voisins (Syrie, Irak et Liban) cette même caractéristique commune à savoir un recours croissant à des populations étrangères précarisées, serviles, dociles et peu payées qui occupent des secteurs d'activités particuliers qui leur sont de plus en plus dévolus.

Cet article tente de comprendre comment et pourquoi la Jordanie est devenue un pays d'accueil pour une masse de travailleurs étrangers extrêmement diversifiée alors qu'elle n'a pas, à priori, la même attractivité que les pays voisins du Golfe. La Jordanie, dans la mondialisation économique, se place dans une dynamique migratoire sud-sud de plus en plus affirmée.

Nous avons partitionné cet article en trois séquences :

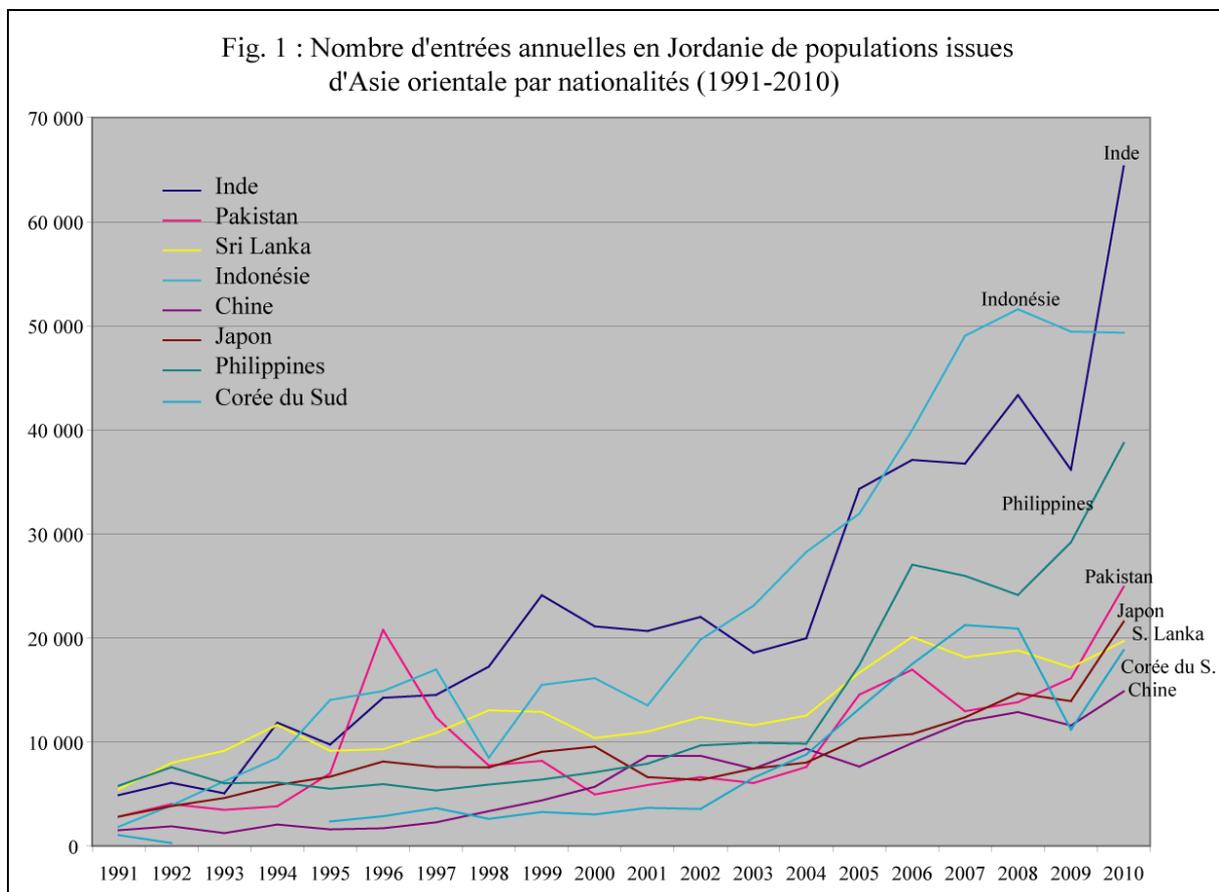
- La première s'organise autour de données statistiques collectées auprès du ministère de travail jordanien depuis l'été 2011 et de résultats d'une enquête menée auprès de travailleurs migrants dans le royaume ; elle cherche à présenter la diversité des populations migrantes dans le pays tout en essayant de montrer qu'elles s'insèrent dans des secteurs bien particuliers de la vie économique qui leur sont, de fait, « réservés ». Et c'est certainement cette insertion dans certains secteurs qui détermine leur mode de vie dans le pays (niveau de vie, logement, etc.).
- La deuxième tentera de montrer que le mode de recrutement a des conséquences directes et déterminantes sur la présence d'une catégorie de migrants bien précise dans le royaume. Qu'ils soient légaux ou illégaux, les systèmes de recrutement fonctionnent

comme des pompes qui sélectionnent un profil de main d'œuvre relativement uniforme.

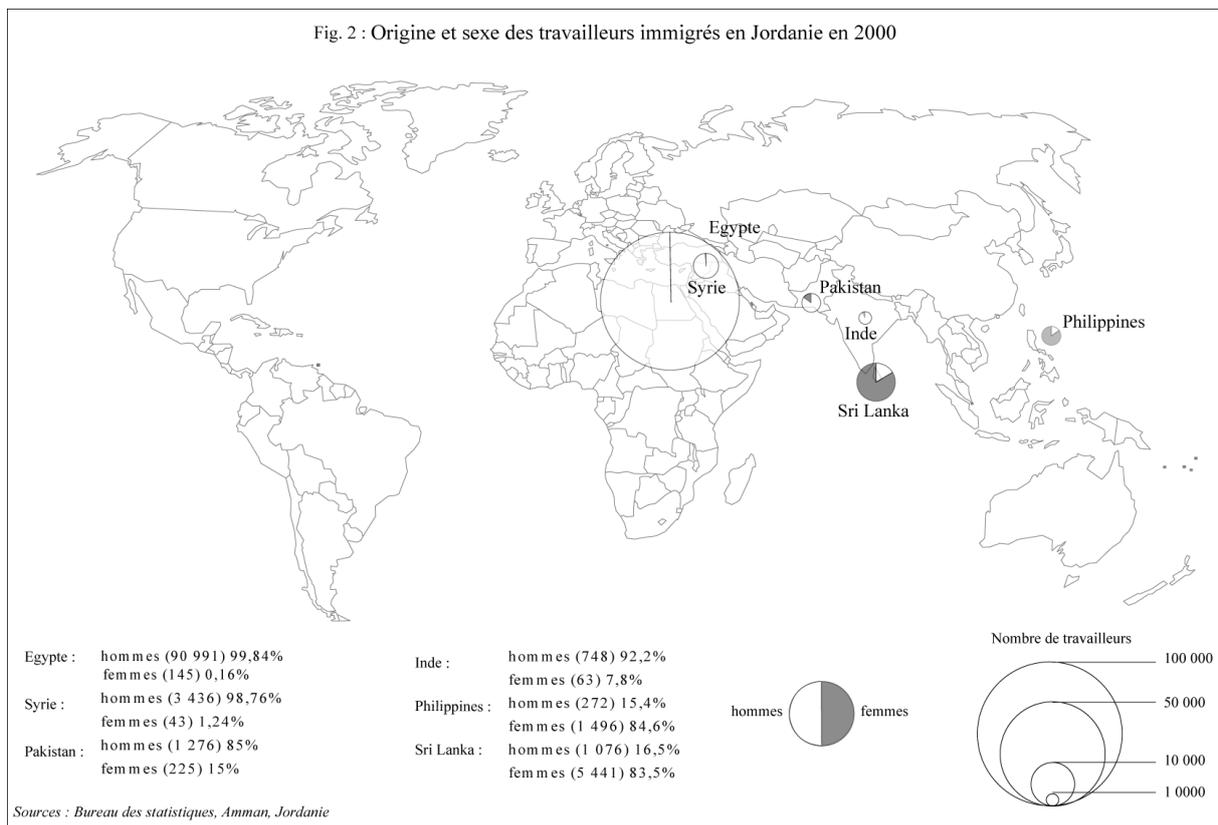
- Enfin, la troisième et dernière partie s'organisera autour des zones spéciales que sont les QIZ (zones qualifiées industrielles). Toujours à la recherche de productivité maximale mais dans un cadre législatif contraignant pour l'ouvrier qui y travaille – migrant étranger en grande majorité –, les QIZ sont des archétypes de dispositifs productifs qui permettent d'importer de la main d'œuvre en Jordanie à un coût salarial particulièrement dérisoire.

### 1. Quels travailleurs étrangers en Jordanie ?

A partir des années 80, la Jordanie accueille des travailleurs étrangers en nombre croissant. Depuis le début des années 90, après une chute soudaine des effectifs liée à la guerre du Golfe, les effectifs de travailleurs migrants par nationalité sont continuellement en hausse, comme semble l'indiquer la courbe des étrangers d'origine asiatique qui entrent en Jordanie – fig. 1. Les plus nombreux à franchir la frontière jordanienne sont les Indiens, les Indonésiens, les Philippins, les Pakistanais, les Japonais et les Sri-lankais. Mis à part les ressortissants japonais, la plupart des ressortissants issus des autres pays asiatiques sont des travailleurs migrants. Cette figure ne permet cependant pas de connaître le volume précis des travailleurs étrangers en Jordanie par nationalité, puisqu'elle ne donne comme indication que le nombre d'« entrants » sur le territoire jordanien, qu'ils soient travailleurs en Jordanie ou non (ce qui inclus les visiteurs, les touristes, etc.). De plus, elle ne prend pas en compte les allers-retours que peuvent faire chaque individu au cours de l'année entre la Jordanie et leur pays d'origine. Enfin, elle ne fait pas mention des étrangers « arabes ».

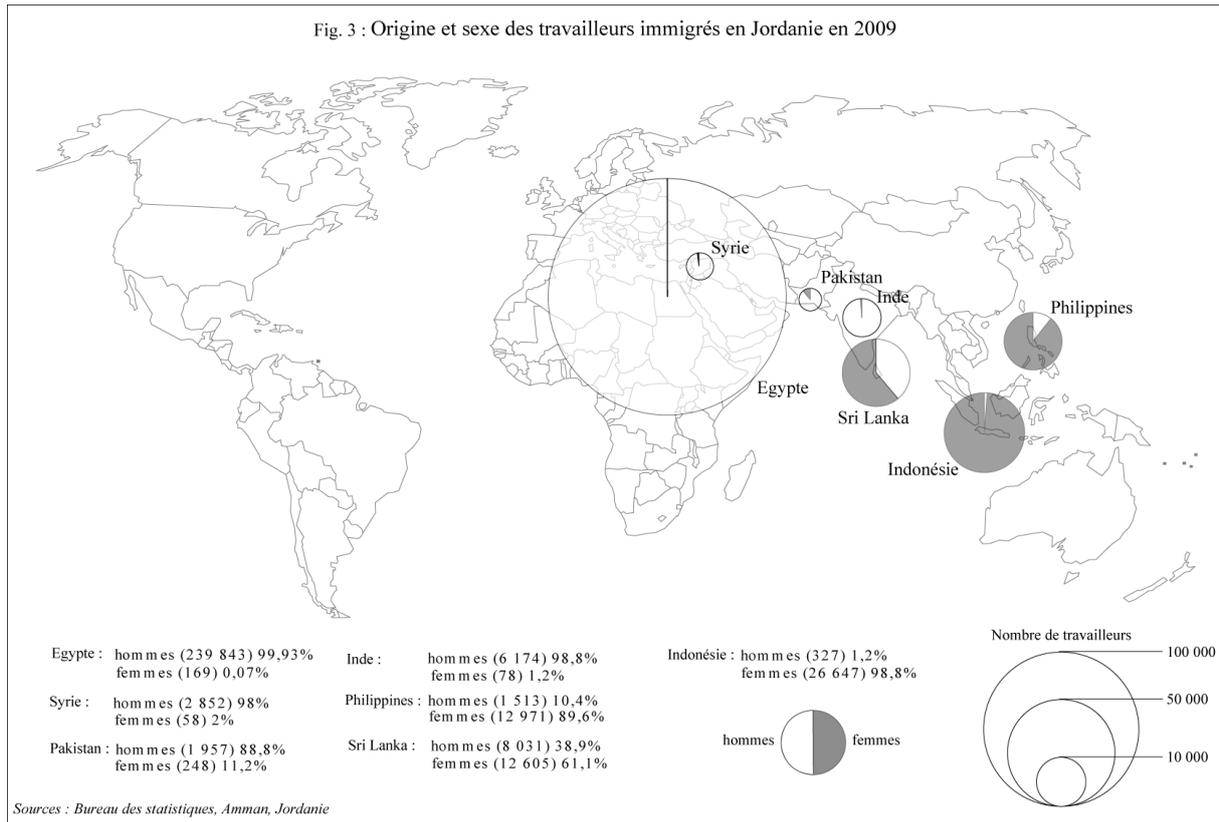


Une comparaison entre 2000 et 2009 de l'origine des travailleurs étrangers en situation légale en Jordanie, c'est-à-dire qui possèdent un permis de travail, permet de saisir la distribution par nationalité et par sexe de cette population migrante – fig. 2 et 3. En 2000, les Sri-lankais étaient les plus nombreux de tous les travailleurs asiatiques et la part des femmes dominait largement. Mais les travailleurs égyptiens représentaient, de très loin, le groupe d'étrangers le plus important avec près de 91 000 travailleurs légaux dans le royaume. Tous étaient des hommes (99,84 %).



En 2009, les Egyptiens dominaient toujours, en effectif brut, la catégorie des travailleurs étrangers légaux sur le marché du travail jordanien ; un marché du travail jordanien qui emploie légalement dorénavant près de 23 % de main d'œuvre étrangère toutes nationalités confondues. Depuis 2000, la part des Egyptiens s'est même renforcée avec 17 % des actifs sur le marché du travail jordanien en 2009 contre près de 10 % en 2000. A la fin de la décennie 2000, ils représentaient une masse de 240 000 travailleurs légaux soit 71,5 % de la part totale des travailleurs étrangers en Jordanie. Les hommes occupent toujours la quasi-totalité de l'effectif avec, pour l'année 2009, 99,93 % de la population égyptienne présente dans le royaume hachémite – fig. 3. Chez les asiatiques, les Indonésiens sont désormais les plus nombreux à exercer avec un permis de travail jordanien (27 000 personnes) : ces travailleurs sont en fait des travailleuses à près de 99 %. Puis les Sri-lankais et les Philippines sont respectivement près de 20 000 et de 15 000 à exercer un emploi légal dans le royaume. Si les femmes représentent 90 % des travailleurs originaires des Philippines, les Sri-lankais sont mieux repartis entre les 2 sexes (39 % hommes ; 61 % femmes).

Fig. 3 : Origine et sexe des travailleurs immigrés en Jordanie en 2009

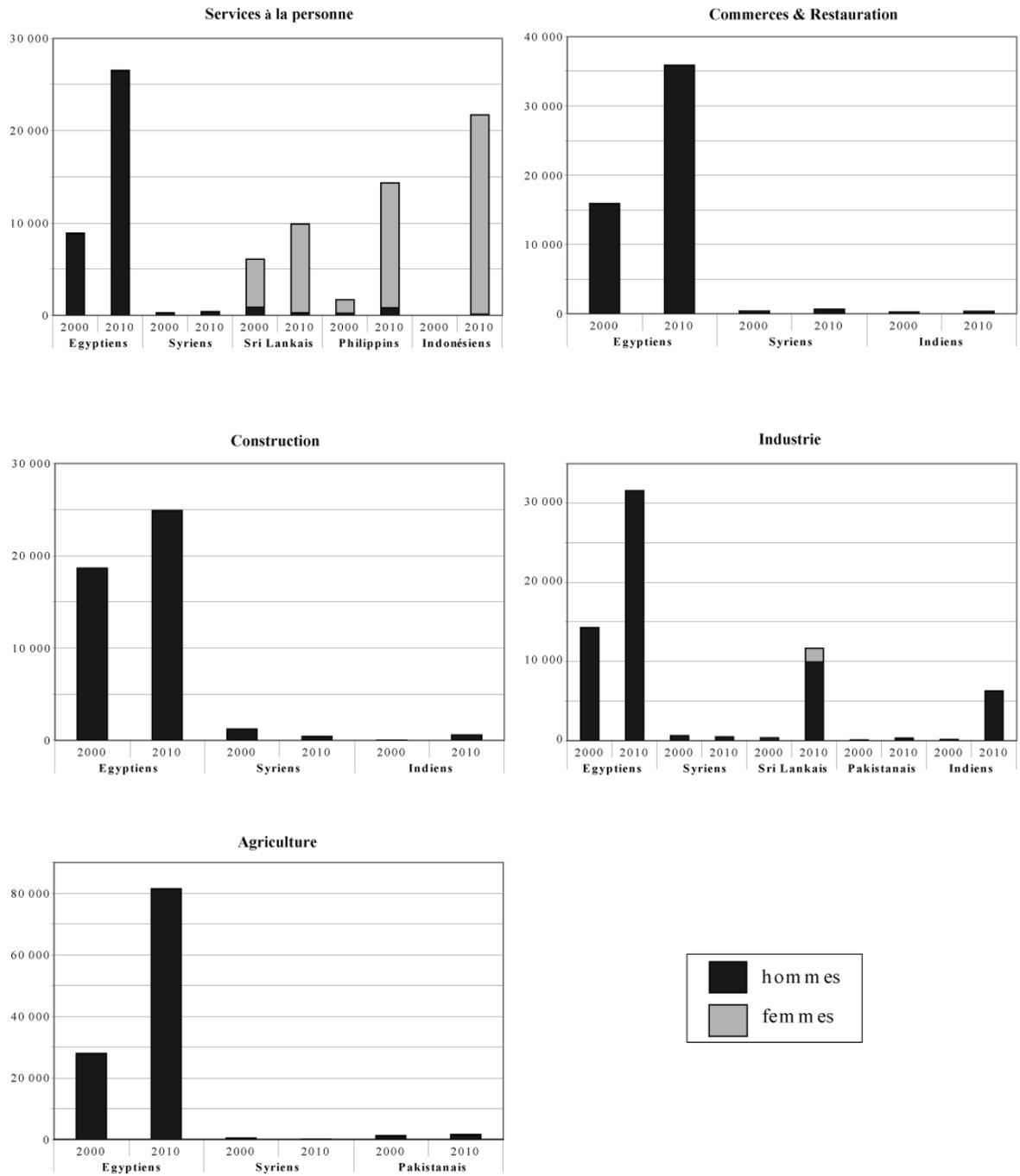


## 2. Les secteurs d'activité des travailleurs étrangers en Jordanie

Les secteurs d'activité dans lesquels les travailleurs étrangers se concentrent sont, sans surprise, les secteurs où le travail est le plus pénible ; il se caractérise par les « 3 D » comme aiment à le répéter les Jordaniens : *difficult* ; *dirty* ; *dangerous*.

Les Egyptiens dominent, de par leur fort effectif, dans tous les secteurs qui emploient des travailleurs étrangers – fig. 4. On les retrouve dans les services à la personne ; l'industrie ; le commerce et la restauration ; la construction ; l'agriculture. Ils sont quasiment les seuls étrangers à exercer dans ces trois derniers secteurs.

**Fig. 4 : Les travailleurs étrangers en Jordanie par secteur d'activité en 2000 et 2010**



Sources : Bureau des statistiques, Amman, Jordanie

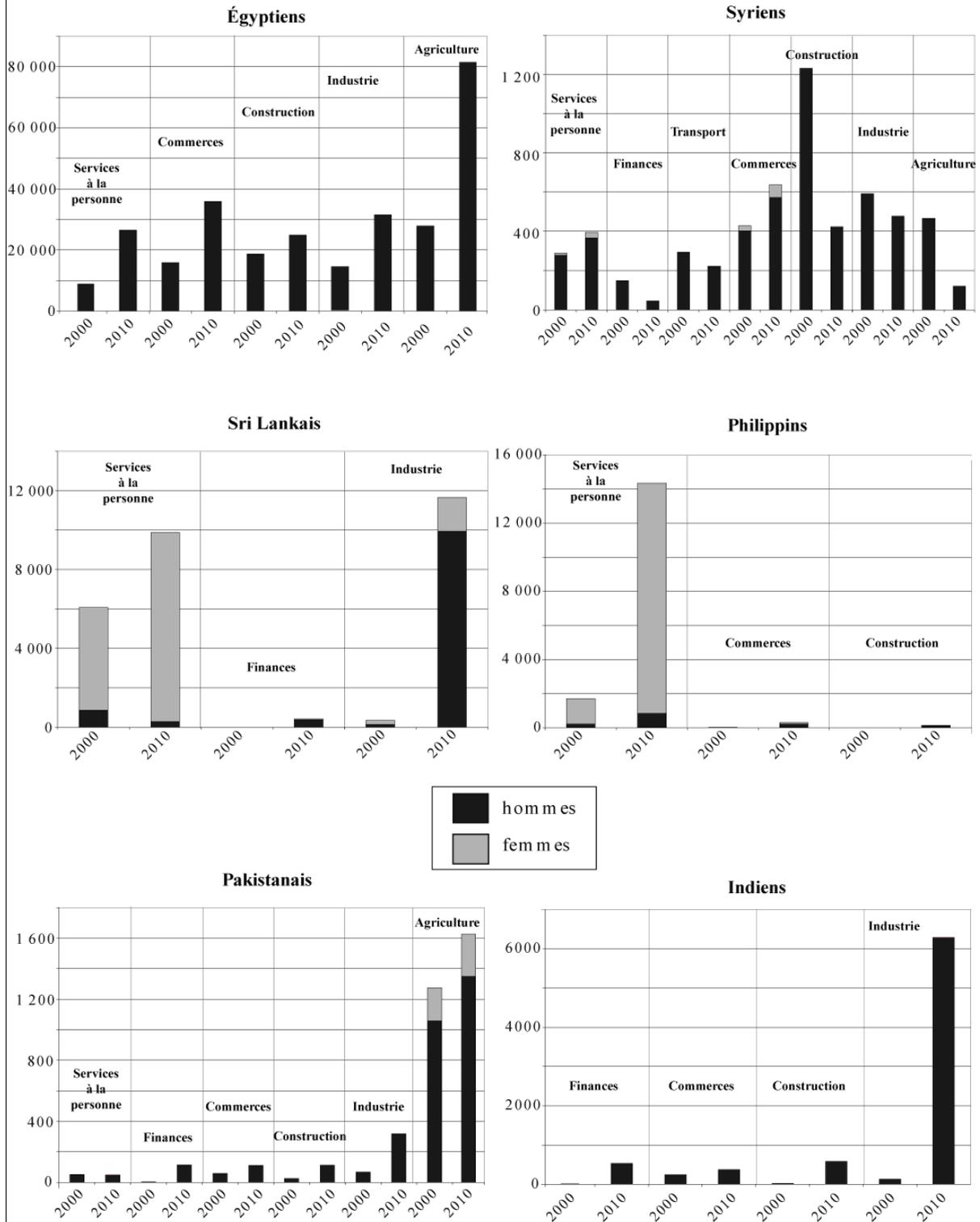
Les Sri-lankais se répartissent entre les services à la personne, secteur où les femmes sont en proportion écrasante, et l'industrie (ici les hommes sont très largement les plus nombreux) – fig. 5.

Les Philippins (des femmes à 90 %) sont concentrés dans le secteur des services à la personne – fig. 5. Il est à noter que ce secteur vaste offre des types d'emplois diversifiés : infirmières, travailleurs qualifiés et semi-qualifiés, travailleurs à domicile.

Les Indiens sont essentiellement dans l'industrie – fig. 5.

Les Pakistanais, dont les effectifs sont faibles, travaillent surtout dans l'agriculture – fig. 5.

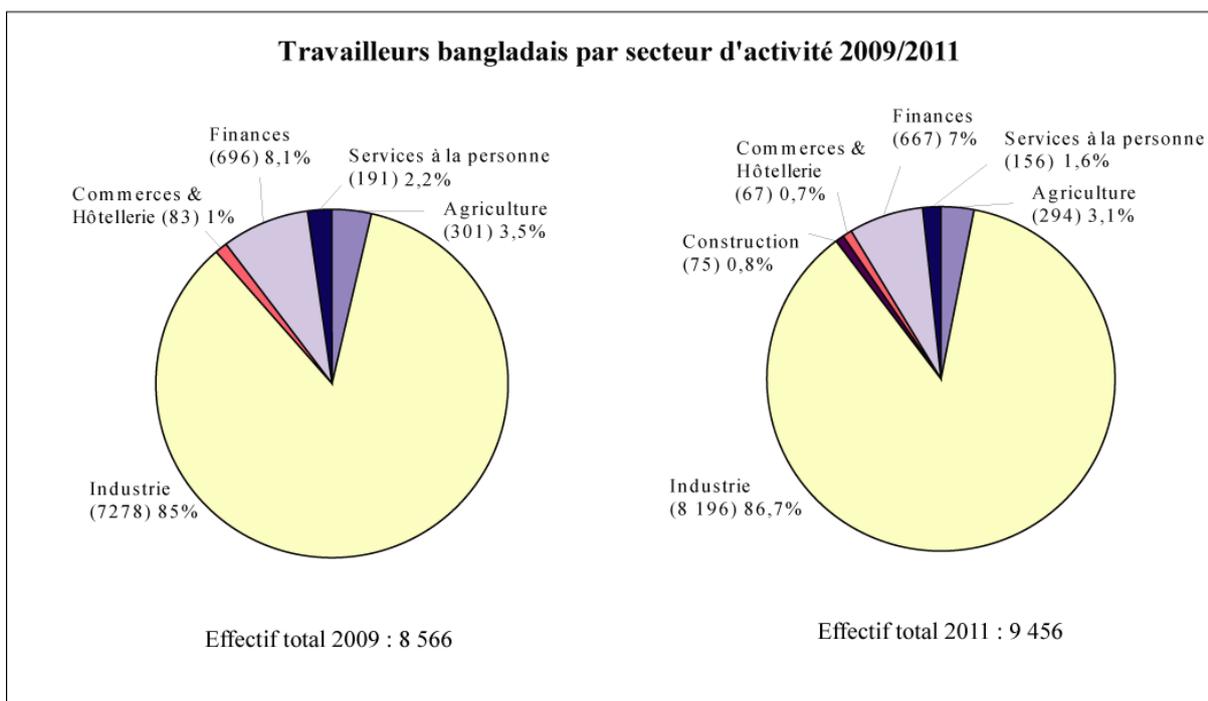
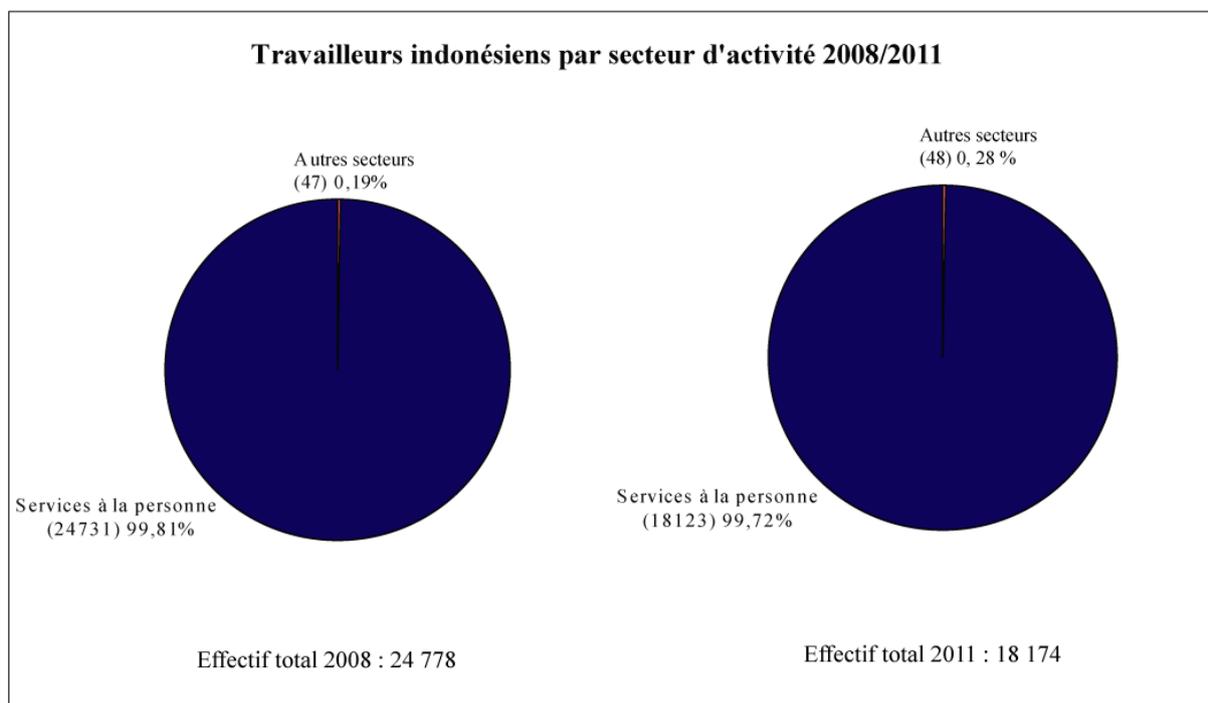
**Fig. 5 : Les travailleurs étrangers en Jordanie : rapport hommes/femmes par secteur d'activité et par nationalité entre 2000 et 2010**



Sources : Bureau des Statistiques, Amman, Jordanie

Les Indonésiennes sont concentrées dans le secteur des services à la personne à 99,72 % – fig. 6, alors que les Bangladais (des hommes à 80 %) travaillent dans l'industrie à plus de 85 %.

**Fig. 6 : Travailleurs indonésiens et bangladais par secteur d'activité**



Sources: Bureau des Statistiques, Amman, Jordanie

Une distinction doit être opérée pour la catégorie « services à la personne » qui recoupe plusieurs types d'activités qui demeurent bien cloisonnées en fonction de l'origine du travailleur migrant. Les Egyptiens occupent dans ce secteur hétéroclite des emplois divers du type « jardinier », « gardien d'immeuble », « laveur de voiture » mais jamais dans le « travail à domicile ». Ce sous-secteur demeure réservé, comme dans tous les pays du Moyen-Orient, aux asiatiques (Indonésiennes, Philippines et Sri-lankaises).